INFO'COM-CGT VOUS INFORME

Bambooh • 17 AVRIL 2023

ALERTE INFO

Giraudy en redressement judiciaire, de lourdes conséquences prévisibles pour Bambooh Service

Jeudi 30 mars 2023 se tenait un CSE où était mis à l'ordre du jour le vote des élus concernant le renouvellement de deux membres de la commission santé sécurité au travail au travail suite à deux départs pour rupture conventionnelle.

La direction a ,dans un premier temps, contesté pour ensuite se rendre à l'évidence que la demande de la CGT était de plein droit puisque intégrée dans le règlement intérieur du CSE.

Lors des échanges, il a été demandé par les élus CFDT de reporter le vote sous couvert que tous les élus n'étaient pas présents pour participer au vote, avec l'engagement du délégué syndical et du secrétaire du CSE d'accorder leurs votes à notre représentant (Philippe Chardon).

Mercredi 12 avril 2023 se tenait donc une nouvelle réunion extraordinaire de l'instance et nous avons eu la surprise au moment du vote, de constater que l'ensemble des élus CFDT a voté contre notre candidat, c'est à dire totalement à l'opposer de l'engagement pris le 30 mars.

Lors de ce CSE, il a été mis au débat les problématiques que rencontre notre principal client (redressement judicaire d'EMF). Le président a demandé de couper l'enregistrement pour échanger avec les élus, les élus CGT ont refusé, mais hélas, n'étant plus majoritaires au sein du CSE, les débats se sont passés à huis-clos et plus grave encore rien que de ce qui a été dit ne sera retranscrit dans le procès verbal.

Devant cette situation grave ou la majorité des élus, accepte de discuter en « off » d'un sujet capital pour l'avenir de notre société, nous avons pris la décision de contacter le cabinet d'experts qui a été mandaté sur le droit d'alerte et qui est à nos côtés en procédure devant les tribunaux ou l'affaire sera plaidée en mai 2023.

Le cabinet d'expertise, a confirmé avoir eu cette information et il nous a indiqué avoir pris la décision d'écrire à Jérôme Pouzou, directeur général de Bambooh service.

Le cabinet après investigation confirme que cette situation de redressement judiciaire oblige à une réaction rapide du CSE.

En parallèle, les élus CGT font la demande pour que la majorité valide notre demande de programmation d'un CSE extraordinaire avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Informations sur le redressement judiciaire de la société Exterion médias France SA et ses conséquences sur la société Bambooh Service?
- 2) réponses aux questions formulées par le cabinet d'expertise ALTER ?

La CGT ne compte pas attendre sans agir, nous ne serons aucunement responsables des choix de la majorité du CSE.

Cette situation de redressement judiciaire doit donc appeler à une mise en œuvre des droits et devoirs des instances, il est du devoir du CSE de mettre en œuvre cette procédure pour obliger la direction à répondre aux interrogations plus que légitimes, nous devons être dans l'anticipation, c'est ce que vos élus CGT ont décidé de faire.

Info'Com-CGT Bambooh
Philippe Chardon, délégué syndical

06 25 18 31 36





